

# Adaptations des délais de transition dans la Procédure d'Equivalence

L'OrTra TC a décidé lors de son assemblée des délégués de mai 2021 que les exigences de la Procédure d'Equivalence Certificat de Branche OrTra TC (PEQ CB OrTra TC) devaient s'aligner sur celles d'une formation accréditée. Les dispositions transitoires, à savoir les dispositions dont la validité est limitée dans le temps, sont étendues. Le Règlement PEQ CB OrTra TC modifié est entré en vigueur le 01.08.2021.

**L'allègement**, à savoir **compenser un certain nombre d'heures de contact** (méthode et Tronc Commun) **par de l'expérience professionnelle**, a été déplacé aux dispositions transitoires (article 5.1.) et donc **limité dans le temps**.

Au terme d'une période de 7 ans à compter de l'admission d'une méthode dans le Règlement d'examen, on ne pourra plus faire valoir dans la PEQ CB OrTra TC une expérience professionnelle pour compenser des heures de formation initiale et continue manquantes dans le domaine de la méthode et du Tronc Commun.

L'**allègement** qui consistait à faire valoir les modules d'apprentissage du **Tronc Commun sans avoir passé aucun examen** a été transformé en disposition transitoire (article 5.1) et est donc **limité dans le temps**.

Au terme d'une période de 7 ans à compter de l'admission d'une méthode dans le Règlement d'examen, on ne pourra plus faire valoir dans la PEQ CB OrTra TC des modules d'apprentissage du Tronc Commun sans une vérification définitive.

**En outre**, l'**allègement de la compensation intégrale du Tronc Commun** par la preuve d'un enregistrement auprès d'un bureau d'enregistrement avant l'inscription de la méthode dans le Règlement d'examen prend la forme de dispositions transitoires et est donc **limité dans le temps**. Cette définition était la même jusqu'ici.

Au terme d'une période de 7 ans à compter de l'admission d'une méthode dans le Règlement d'examen, le Tronc Commun ne pourra plus être compensé.

## En résumé, cela signifie ceci:

Celui/celle qui, dans le cadre de la Procédure d'Equivalence Certificat de Branche OrTra TC, souhaite

- compenser intégralement le Tronc Commun,
- que son expérience professionnelle soit considérée comme la preuve des heures de contact de la formation à la méthode et au Tronc Commun,
- soumettre des modules d'apprentissage Tronc Commun sans vérification définitive,

doit soumettre ses documents avant la fin de la période transitoire de 7 ans à compter de la date d'inscription d'une méthode dans le Règlement d'examen.

**Avis important:** La Procédure d'Equivalence n'a pas elle-même de date d'échéance et continue donc à s'appliquer après l'échéance du délai de 7 ans!

**Est déterminante pour le début de ces délais transitoires de 7 ans l'admission de la méthode concernée dans le Règlement concernant l'Examen Professionnel Supérieur pour les Thérapeutes Complémentaires (Règlement d'Examen).**

Inclusion dans le Règlement d'Examen au 09.09.2015 et [fin du délai transitoire au 08.09.2022](#) pour les méthodes

- Ayurvéda thérapie
- Thérapie craniocentrale
- Eutonie
- Shiatsu
- Yoga thérapie

Inclusion dans le Règlement d'Examen au 14.01.2016 et [fin du délai transitoire au 13.01.2023](#) pour les méthodes

- Thérapie respiratoire
- Acupression thérapie
- APM thérapie (thérapie par le massage sur méridien d'acupuncture)
- Technique Alexander
- Eurythmie thérapeutique
- Polarity
- Rebalancing
- Intégration structurale

Inclusion dans le Règlement d'Examen au 03.10.2016 et [fin du délai transitoire au 02.10.2023](#) pour les méthodes

- Thérapie Feldenkrais
- Réflexothérapie

Inclusion dans le Règlement d'Examen au 04.05.2017 et [fin du délai transitoire au 03.05.2024](#) pour la méthode

- Thérapie corporelle par le mouvement

Inclusion dans le Règlement d'Examen au 19.11.2018 et [fin du délai transitoire au 18.11.2025](#) pour la méthode

- Thérapie Biodynamique

Inclusion dans le Règlement d'Examen au 10.05.2019 et [fin du délai transitoire au 09.05.2026](#) pour la méthode

- Kinésiologie

Inclusion dans le Règlement d'Examen au 24.09.2019 et [fin du délai transitoire au 23.09.2026](#) pour la méthode

- Fasciathérapie